

*Protection de l'environnement—Loi*

Le ministre et ses fonctionnaires se sont efforcés de montrer l'importance que le gouvernement accorde aux questions environnementales. Je voudrais pourtant comparer ces énoncés à ce qui se passe concrètement dans ma région en situation de crise environnementale. Ce dont je parle, c'est peut-être de la différence entre les sourires et les beaux discours qu'on voit à la Chambre des communes et les résultats lamentables que l'on constate sur le terrain. Voici du moins comment je vois les choses au niveau local dans Essex—Windsor.

En 1985 et en 1986, le gouvernement s'est engagé très sérieusement à agir au sujet de cette fameuse nappe de déchets de la rivière St-Clair. Il s'est engagé à tenter d'en localiser la source et à prendre les mesures voulues pour en éliminer la cause. Il l'a fait à grand renfort de publicité à l'époque. Il faut bien dire que la volonté de trouver la véritable cause de la formation de ce dépôt sédimentaire extrêmement dangereux au fond de cette rivière s'est estompée tout aussi rapidement que cette publicité.

Près de l'emplacement de la société Dow Chemical, on constate toujours la présence de dépôts de plus en plus importants de produits chimiques dangereux, notamment la dioxine TCDD 2378, un produit chimique extrêmement nocif pour l'organisme humain, qui serait cancérigène. Le problème n'a pas été résolu, en dépit de tout le tapage publicitaire qu'on a fait à l'époque.

Juste en face de Windsor, de l'autre côté de la rivière, on construit l'incinérateur de la ville de Détroit. Cet incinérateur ne sera pas doté des dispositifs de base qui permettront d'empêcher les émissions atmosphériques de polluer non seulement Détroit mais pire encore, Windsor et une partie des meilleures terres agricoles du Canada, dans le comté d'Essex. Dans un communiqué émis l'an dernier, le ministre de l'Environnement (M. McMillan) déclarait que nous trouverions une solution au problème. En dépit des beaux discours sur l'urgence de la situation les résultats concrets se font encore attendre.

La construction de l'incinérateur se poursuit en dépit de pétitions signées par 30 000 habitants de Windsor et du comté d'Essex qui s'opposent à son implantation sans les dispositifs antipollution nécessaires. Le gouvernement ne veut pas prendre les mesures diplomatiques fermes qui s'imposent. A vrai dire, je crois que c'est parce qu'il s'efforce d'éviter toute confrontation avec les États-Unis de crainte que cela ne compromette davantage l'accord de libre-échange déjà bien improbable.

Cette semaine, j'ai présenté des pétitions à la Chambre et au cours des prochaines semaines, j'en présenterai d'autres contre la centrale nucléaire Fermi II à Monroe, au Michigan, à dix milles seulement de ma circonscription. La population d'Essex—Windsor ne se fie plus à cette centrale en raison des graves pannes, incidents et erreurs qui s'y produisent constamment. Sa conception élémentaire soulève de vives inquiétudes. En outre, un témoignage choc entendu par le sous-comité de la Chambre des représentants des États-Unis nous apprenait qu'il était évident que la *Nuclear Regulatory Commission* avait été trompée au moment d'accorder la licence d'exploitation de Fermi II.

De ce fait et étant donné l'énorme menace qui pèse en l'occurrence sur notre économie, notre société et notre peuple, nous avons demandé que notre gouvernement s'engage à faire

examiner par des Canadiens et des Américains neutres l'usine Fermi II avant qu'elle ne soit en pleine activité et à s'assurer qu'on procède à une inspection de sécurité approfondie. Si cette usine ne répond pas aux normes voulues, on devrait la fermer et ce, définitivement. Là encore, cependant, le gouvernement a opposé son éternel refus, alors qu'il s'agissait d'une préoccupation fondamentale au sujet de notre environnement.

● (1350)

De même, on pourrait parler des problèmes d'égouts à Windsor et Sandwich-Ouest. Il ne s'agit pas simplement d'un problème local. Il entraîne le déversement d'eaux usées dans la rivière Détroit, et on pollue ainsi un cours d'eau international. Malgré, les pressions constantes qui sont exercées sur lui, le ministre de l'Environnement n'est pas disposé à offrir son aide, afin de remettre en état le système d'égouts. La même chose s'applique à la situation à Turkey Creek dans Sandwich-Ouest, situation qui est dangereuse pour la santé des gens vivant dans cette partie de ma circonscription et pour la localité elle-même.

Il ne s'agit pas là d'une mesure que la Chambre a refusé de prendre dans le passé. Nous avons déjà offert à d'autres occasions notre aide pour la remise en état de services municipaux du genre. Cette aide a été fort utile, pour ce qui est de la création d'emplois et de la protection de notre environnement. Pourtant, dans ce merveilleux projet de loi intitulé *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, le gouvernement ne prend absolument aucun engagement à cet égard. Un autre éternel refus.

En outre, ma circonscription a demandé au ministre et aux agents écologiques régionaux d'apporter de l'aide à des groupes écologiques qui déploient d'énormes efforts, afin de résoudre ces graves problèmes. Nous réclamons de l'aide pour MAD, Maidstone Against Dumping; RADAR, the Rochester Township group; et the Clean Water Alliance of Windsor. Dans tous les cas, malgré les beaux sourires, dans cette enceinte, le gouvernement a fini par dire non.

La même chose s'applique à l'Accord sur la qualité de l'eau dans les Grands Lacs que le gouvernement renouvelle à l'heure actuelle. Il tente de présenter ce renouvellement comme un grand pas en avant. Pourtant, en pratique, il rejette le principe d'un arrêt complet des déversements de substances toxiques. Nous pensons qu'il est crucial de remédier à la situation catastrophique dans les Grands Lacs. Nous avons demandé que l'entente soit modifiée et que des comités de la Commission mixte internationale surveille son application. Ces changements permettront à des représentants du public, et pas simplement à des scientifiques, d'avoir leur mot à dire dans l'élaboration des ententes.

Je pourrais continuer, mais j'ai préféré citer seulement quelques exemples de ma circonscription qui prouvent que l'on rejette à la base des initiatives susceptibles d'améliorer notre environnement. C'est pourquoi il est impossible de prendre au sérieux ce projet de loi qui prétend protéger l'environnement. En réalité, aucune mesure sérieuse n'est prise et on craint même que ce projet ait exactement le même résultat à l'échelle nationale. Cette mesure est nettement faible. Elle présente des lacunes dans lesquelles, en toute franchise, on pourrait faire passer un train complet de produits chimiques toxiques. Des améliorations s'imposent d'urgence.